



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E30241

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2026

ÉDITÉ LE

06/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/08/1983

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 07/01/2022  
6 153

Raison sociale : FOUSSARD FILS

22 RUE DU PETIT FOUR  
41220 SAINT-LAURENT-NOUAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BLOIS CEDEX 1983B00080

Siret : 327 867 065 00028

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6110658

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 041009979 V 010

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 041009979 V 010

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 02 54 87 70 43

Portable : 06 30 70 78 42

Fax :

Site Internet : <http://www.foussardfils.fr>

E-mail : [contact@foussardfils.fr](mailto:contact@foussardfils.fr)

Responsabilité légale :  
FOUSSARD MATTHIEU PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 28/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.